



NATHALIE RORET

À 57 ans, Nathalie Roret, avocate pénaliste, a été nommée directrice de l'ENM en conseil des ministres, le 7 octobre 2020.

PARCOURS PROFESSIONNEL

Depuis octobre 2020 Directrice de l'École nationale de la magistrature

De 1990 à 2020 Avocate spécialisée en contentieux pénal complexe et en gestion de crise

Exercice essentiellement en droit pénal, notamment en matière de conformité et responsabilité pénale en droits des affaires et en matière de santé publique, d'environnement et de cybercriminalité.

Interventions notamment au sein de dossiers consacrés :

- ➔ aux catastrophes liées à l'environnement et à l'alimentation : vache folle & Buffalo Grill, Légionellose NOROXO
- ➔ aux risques médicaux et pharmaceutiques : sang contaminé, hormone de croissance Institut Pasteur

Janvier 2020 Création de son propre cabinet d'avocat

1992-2020 Collaboratrice au sein du cabinet d'avocats Farthouat Avocats (1992-1997) puis associée (1997-2020)

1990-1991 Collaboratrice au sein du cabinet d'avocats Baudelot

Depuis 2013 Médiatrice

FORMATIONS

- École Internationale des Modes Alternatifs de Règlements des Litiges (EIMA)
- **20 décembre 1989** Prestation de serment d'avocat
- École de formation du barreau de Paris (CAPA)
- Maîtrise de droit privé - Université Paris II-Panthéon Assas

MANDATS ET ENGAGEMENTS

- **2020** Vice-Bâtonnière du barreau de Paris
- **2016-2020** Membre suppléante du conseil d'administration du Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et autres infractions (FGTI)
- **2015-2019** Membre du conseil d'orientation de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP)
- **2015-2018** Membre du Conseil National des Barreaux, membre du bureau
- **Depuis 2014** Membre du comité d'éthique du barreau de Paris
- **2010-2013** Membre du conseil de l'Ordre, responsable de la commission ordinale RSE

Distinction

2012 Chevalier de la légion d'honneur